

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019

Délibération
n° 2019.12.422

**Centre sportif de
Champniers : tarifs
2020**

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 décembre 2019**

Secrétaire de séance : Annette FEUILLADE-MASSON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gilles CHAGNAUD

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Monique CHIRON à Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Bernard DEVAUTOUR à Jean-Jacques FOURNIE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Guy ETIENNE à Thierry MOTEAU, Jeanne FILLOUX à Fabienne GODICHAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Véronique ARLOT, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARC à Jean-Luc VALANTIN, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Bernard RIVALLEAU à Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD à François NEBOUT, Vincent YOU à Xavier BONNEFONT

Suppléant(s) :

Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD

Excusé(s) :

Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Jacques DUBREUIL, Isabelle LAGRANGE, Pascal MONIER, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN, Alain THOMAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.12.422**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

CENTRE SPORTIF DE CHAMPNIERS : TARIFS 2020

Depuis le 1^{er} janvier 2017 le Centre Sportif des Montagnes à Champniers est un équipement sportif communautaire de GrandAngoulême. Il propose sur un même site des terrains de squash, de tennis et de badminton. En outre, il accueille un espace dédié au tennis de table et des locaux mis à disposition d'une société de Danse (bail avec paiement d'une redevance).

La structure accueille des usagers individuels pour des locations de courts, des clubs sportifs pour les entrainements et les matches, des Centres de Loisirs.

En 2019, les tarifs n'ont pas été augmentés. Pour l'année 2020, une augmentation de 2 % est proposée.

Il est précisé que tous les utilisateurs du Centre Sportif sont soumis à un accès payant à l'exception des structures suivantes (délibération n°404 du 29 juin 2017) :

- SIVOM ASBAMAVIS (accueil de loisirs d'Asnières sur Nouère, de Balzac, de Marsac et de Vindelle).
- Accueil de loisirs de Brie.
- Accueil de loisirs de Champniers.
- Oliver Tour (tournoi jeunes en squash).

Par ailleurs, le dispositif « carte pass'jeune » (carte pour les moins de 20 ans qui permettait des réductions sur différents services ou équipements de l'ex territoire Braconne Charente) délivrée pour les jeunes domiciliés ou enfants des agents des communes d'Asnières, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle est supprimé. Les réductions que la carte permettait aux jeunes pour le Centre Sportif sont donc annulées.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 10 décembre 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la grille tarifaire 2020 du Centre Sportif des Montagnes applicable au 1^{er} janvier 2020 ;

D'ACCORDER la gratuité aux structures proposées.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

27 décembre 2019

Affiché le :

27 décembre 2019

TARIFS 2020 CENTRE SPORTIF

	Tarif 2019 unitaire	Tarif 2020 unitaire	Tarif CE et struct pro 2019 (-15%) unitaire	Tarif CE et struct pro 2020
SQUASH - 45 minutes				
de 8h45 à 17h00 - adultes	4,30 €	4,4 €	3,60 €	3,7 €
de 8h45 à 17h00 - jeunes*	3,70 €	3,8 €	3,10 €	3,2 €
de 17h à 21h30 et week-end - adultes	5,80 €	5,9 €	4,90 €	5,0 €
de 17h00 à 21h30 et week-end - jeunes*	4,80 €	4,9 €	4,10 €	4,2 €
TENNIS-BADMINTON - 1heure				
de 9h00 à 17h00 - adultes	4,10 €	4,2 €	3,50 €	3,6 €
de 9h00 à 17h00 - jeunes*	3,10 €	3,2 €	2,60 €	2,7 €
de 9h00 à 17h00 - Court/heure (groupe)	13,00 €	13,3 €	11,10 €	11,3 €
de 17h00 à 21h30 et week-end - adultes	5,80 €	5,9 €	4,90 €	5,0 €
de 17h à 21h30 et week-end - jeunes*	4,80 €	4,9 €	4,10 €	4,2 €
de 17h00 à 21h30 - Court/heure (groupe)	20,00 €	20,4 €	17,00 €	17,3 €
LICENCIES CLUBS				
Heures creuses (9h à 17h)	3,00 €	3,1 €		
Heures pleines (17h à 21h30 et WE)	4,00 €	4,1 €		
ABONNEMENTS 1 activité au choix				
Mensuel	30,00 €	30,6 €	25,50 €	26,0 €
Trimestriel	62,20 €	63,4 €	52,90 €	53,9 €
Annuel	153,00 €	156,1 €	130,10 €	132,7 €
LOCATION - VENTE				
Location raquette	2,50 €	2,6 €		
Location balle et volant	0,70 €	0,7 €		
Location lunettes squash	1,00 €	1,0 €		
Vente balle de squash	2,50 €	2,6 €		
CLUB - SQUASH				
Ecole (durée 45 mn)	2,00 €	2,0 €		
Forfait Mini-tournoi	25,50 €	26,0 €		
Forfait Tournoi Interne - la journée	122,40 €	124,8 €		
Compétitions : adultes - jeunes (par court)	10,20 €	10,4 €		
CLUBS - TENNIS GRANDANGOULEME				
Entraînements adultes, tournois (court/heure)	4,10 €	4,2 €		
Ecole de tennis (court/heure)	2,00 €	2,0 €		
Compétitions adultes (1/2 journée sur 2 courts max)	16,00 €	16,3 €		
Compétitions jeunes (1/2 journée 2 courts max)	6,00 €	6,1 €		
CLUBS TENNIS HORS GRANDANGOULEME				
Compétition (1/2 journée sur 2 courts max)	16,00 €	16,3 €		
Le court/heure	6,00 €	6,1 €		

CARTE PASS-JEUNE** (50 % du tarif public)		
Squash HC	2,10 €	SUPPRIMEE
Squash HP	2,90 €	
Tennis/Badminton HC	2,00 €	
Tennis/Badminton HP	2,90 €	

* Licenciés FFT et FFSQUASH : uniquement les licences pour compétitions fédérales

Tarifs jeunes : - de 20 ans ou étudiant de - de 25 ans

Gratuité pour les structures suivantes :

ASBAMAVIS, Maison des Jeunes (Accueil loisirs Asnières, Balzac, Marsac, Vindelle)

Centre de loisirs Ados, Safabrie (accueil de loisirs de Brie)

Tobbogan, Eldorado, Trampoline (accueil de loisirs de Champniers)

Tournoi Oliver Tour (tournoi jeunes en squash)